

**Type de réunion**

Réunion de collège public

**Sujet n°01 Quelles sont les valeurs de l'Ecole Républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?**

A quoi sert l'école ?

Dans un premier temps, il s'agit de rester assez basique, c'est à dire l'école doit apprendre à savoir *lire, écrire, compter*. Elle doit sortir de l'ignorance nos enfants. Il faut donc apprendre les savoirs de base mais aussi apprendre à savoir *écouter* et *comprendre*. Il faut également comprendre l'autre quand il s'exprime et savoir se faire comprendre quand on parle. L'on peut résumer cela dans le *savoir vivre ensemble*.

Dans un deuxième temps, l'école doit pouvoir s'occuper des personnes adultes qui l'ont quitté trop précocement. C'est à dire que les personnes adultes n'ayant pas acquis les savoirs de base doivent pouvoir bénéficier d'une (re)formation. En effet, on constate un échec social de ces personnes ayant quitté trop tôt l'école. Le soutien scolaire doit aussi aider les parents. Aider à comprendre par exemple qu'une carte bancaire n'est pas une « tireuse » d'argent.

Cependant on peut souligner que les valeurs traditionnelles doivent d'abord exister dans les familles. Certains parents recherchent des écoles qui transmettent les « bonnes valeurs ».

Comment faire face à la faillite des familles ?

S'agissant des moyens, on constate que certaines personnes s'ennuient dans la vie (certains chômeurs, certains retraités, ...). Ne pourrait-on pas leur demander d'aider les autres ; ceux qui ont besoin de formation ? Mais on peut remarquer tout de même qu'il ne s'agit pas seulement d'avoir de la bonne volonté, aider les autres, les « enseigner » ce n'est pas si facile ! Il faudrait un minimum de formation à ces personnes de bonne volonté. On peut aussi remarquer que la formation des adultes existe déjà. Que peut alors faire de plus l'école ? L'école doit-elle (re)socialiser les personnes sans emploi (RMI, chômeurs, ...) ?

Il faut qu'il y ait davantage d'échanges entre les personnes ; promouvoir une grande valeur comme la *solidarité* ! On constate également qu'il peut exister un décalage entre les valeurs de l'école et les valeurs de la société. A ce propos, faut-il redonner en début de cours la phrase de *morale* qui existait auparavant ?

L'écoute des enfants et des parents n'est pas assez importante : il faut faire participer davantage les parents et les enfants. On peut alors se poser la question de savoir quelle est la place de l'enfant dans l'école. L'enfant est-il au centre du système éducatif ou bien sont-ce les savoirs qui sont au centre ? Cette question a-t-elle d'ailleurs encore du sens aujourd'hui ? Faut-il absolument privilégier l'un par rapport à l'autre ? C'est à dire faut-il opposer l'élève et les savoirs ? Faut-il qu'il y ait quelque chose ou quelqu'un au centre du système ?

L'école doit transmettre *un savoir* et cela doit être donné à tout le monde, justement et particulièrement à ceux qui sont défavorisés.

L'école doit aussi transmettre *le respect*.

Les contenus d'enseignement doivent-ils s'adapter à l'économie et à la société ? Doit-il y avoir des cours d'économie familiale et sociale ? En effet, de tels cours pourraient palier aux déficiences des parents.

Mais l'on peut faire remarquer que l'école n'a pas à remplacer les parents, à prendre en compte la faillite des familles. Cependant, il serait souhaitable que des relations plus fréquentes entre les parents et les enseignants existent. Quant aux savoirs, il faut leur *donner du sens* !

L'*amour* est une valeur importante : si un enfant se sent aimé, il a envie de bien travailler. L'enfant peut *s'épanouir* grâce à l'amour.

La mixité !

On constate qu'actuellement il y a une remise en cause de la mixité « sexuelle ». On peut dire que cette mixité n'est pas à remettre en cause si toutefois les tenues vestimentaires à l'école sont correctes : pas de brassières et pas de strings ostentatoires pour les filles. Obligeons-nous à interdire une mode vestimentaire ! Il faut vivre ensemble et avoir une *tenue correcte*. Il faut le respect de l'autre.

En collège on doit apprendre des savoirs de base. Le métier s'apprend après le collège. Le collège est au centre, à la base de l'orientation. On donne des *pistes* aux enfants pour les aider à choisir. Un élève n'ayant pas acquis les bases en fin de collège doit pouvoir aller dans une classe transitoire (une seconde d'adaptation, parallèle à la seconde générale) pour pouvoir choisir son orientation. Le collège pour tous oui mais il faut centrer sur des *unités de valeurs* ; pas de passage obligatoire de 6<sup>ème</sup> en 5<sup>ème</sup>, etc. C'est à dire qu'il faut qu'un élève puisse acquérir des unités de valeurs pour passer à un niveau supérieur.

La laïcité !

Il y a un calendrier républicain : il faut le respecter. Il faut rester sur des *valeurs laïques*. Comment ? Il ne faut pas mélanger les genres, c'est à dire le religieux et le laïc ! *Il faut interdire tous les signes religieux*. Il y a un idéal d'égalité, de solidarité – *valeurs profondément humaines* - qu'il faut respecter !

La proposition :

L'école, et en particulier le collège, pour permettre la réussite de tous, doit chercher à s'adapter à ses différents publics, par le biais d'unités de valeurs fondées sur les savoirs essentiels, à acquérir pour passer à un niveau supérieur ; tout en préservant la mixité et la laïcité ; et en créant davantage d'espaces de discussion entre les parents, les élèves, les enseignants et l'administration.

## **Sujet n°06 Comment l'Ecole doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?**

### Par une révision de système d'orientation

Bon nombre de nos élèves en difficulté perçoivent l'école comme une impasse ; il leurs est compliqué d'entrevoir l'avenir. Le sentiment d'être à la mauvaise place, au mauvais endroit prédomine. Cette conscience de l'inutilité engendre des comportements déviants.

Pour un enseignement plus proche des attentes de nos élèves, une orientation plus souple est souhaitable ; abandonnons la notion de cycle central pour proposer à certains une autre voie dès la classe de 5<sup>ème</sup> ; et augmentons le nombre des sections d'enseignement spécialisées déjà existantes.

### Par une dotation accrue de moyens de fonctionnement

A ce mal être se greffe la difficulté de s'exprimer dans un environnement où le trop grand nombre empêche l'individualisation des apprentissages. Le morcellement proposé actuellement (IDD, aide individualisée, soutien...) est inopérant et fait dire à notre administration qu'il y a 11,6 élèves par professeur.

Il serait envisageable de récupérer ce volant d'heures :

? pour dédoubler les classes afin de mieux tenir compte des disparités (rythmes d'évolution, éventail des notes...)

? pour regrouper les élèves ayant les mêmes difficultés dans une même classe

? pour que le tutorat soit le fait de personnes n'ayant plus d'activité professionnelle

### Par une meilleure prise en compte du monde de l'entreprise

Le rapport entreprise/école est compliqué pour deux raisons :

? le monde professionnel reproche à l'école inadéquation : nos élèves ne sont pas assez vite opérationnel.

? les conceptions surfaites de la part des familles et des enseignants à l'égard des métiers dits manuels ; chacun met en jeu des stratégies personnelles valorisant la filière générale.

Pour redorer ce blason terni par des représentations sociales, le développement des stages en entreprise est intéressant. Les disséminer dans le temps scolaire est indispensable pour une découverte plus large possible des différents champs professionnels.

Conjointement il faudrait mener des périodes d'informations sur l'apprentissage ; serait convié les familles, les élèves et les enseignants. (nous ne sommes pas égaux devant le système d'orientation).

#### Par une redéfinition des missions de l'école

Elle se doit d'offrir à chacun un socle commun de connaissances et compétences, afin d'échapper au déterminisme social, et permettre de réaliser ses projets.

A contrario une spécialisation est intéressante car elle permet de tenir compte des aspirations individuelles : chaque élève aurait la possibilité de renforcer ses acquis disciplinaires ou de découvrir de nouvelles techniques ou technologies.

#### Par la restauration du pouvoir décisionnel de l'enseignant dans le cadre du redoublement

Dans ce cadre, les familles bénéficient de trop de largesse pour contrecarrer les décisions du conseil de classe ; le passage en classe de 5<sup>ème</sup> est soumis à l'approbation de la famille et la commission d'appel désavoue trop souvent les orientations prises par les enseignants.

#### Par un positionnement marqué à l'égard de la société

L'école subit de plein fouet les évolutions de la société : l'uniformisation des comportements (par les modes, le parler, les attitudes...), l'individualisation, l'apparente facilité à avoir les choses... Certaines sont gênantes dans le cadre d'une enceinte où la vie en communauté est de rigueur. L'école doit-elle : suivre ces changements, y répondre ou s'en détacher ?

Priorité retenue :

Proposer une possibilité d'orientation en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, créer, multiplier, diversifier les passerelles entre l'école et l'entreprise, déployer différemment les heures allouées à l'individualisation de l'enseignement.

## **Sujet n°09 Quelles doivent être les fonctions et les modalités de l'évaluation des élèves, de la notation et des examens ?**

Le sujet n°9 qui traitait des modalités de l'évaluation des élèves, de la notation et des examens qui fut examiné lors des deux demi-journées de débat nous a semblé avoir été analysé de façon positive puisqu'émergea, de la part des parents d'élèves et des professeurs un certain nombre d'idées allant dans le sens d'une modification bénéfique, pour les actants de l'éducation, de l'école et de sa politique volontariste de faire réussir les élèves. En effet, les idées ne manquèrent pas. Notons que les professeurs ont constitué la masse des intervenants lors du premier débat tandis que les parents d'élèves ont constitué celle du second. Aussi, en faisant la synthèse, observons-nous que, loin de s'opposer, les souhaits et volontés des uns et des autres ont convergé.

Les deux débats s'ouvrirent sur le même constat en ce qui concerne la notation. L'évaluation dans nos écoles est trop subjective. A ce sujet, aucun des intervenants ne poussa la naïveté jusqu'à croire que l'objectivité absolue dans la notation pourrait un jour être atteinte. Toutefois, les questions ainsi que les réponses tournèrent toutes sur le fait que les professeurs devaient contribuer à une notation moins subjective. Comment faire ?

Notons que beaucoup d'idées furent émises par les parents d'élèves et relayées par les professeurs. L'harmonisation de la notation parut être un des moyens les plus efficaces pour supprimer une part de subjectivité et ce de façon intradisciplinaire. Ainsi, cela pourrait se faire à l'état de projet dans le collège, puis étendu dans le département, à l'Académie puis au niveau national. Pour ce faire, il a été débattu de la nécessité de réaliser des devoirs dits "normalisés" internes aux établissements afin

que les élèves d'un même niveau de classe puissent être notés de façon harmonieuse. Tous les élèves de cinquième, par exemple, auraient dans l'année un nombre défini de devoirs normalisés dans toutes les matières afin de réduire le plus possible la part de subjectivité. Aussi faudrait-il que les professeurs d'une même matière puissent se rencontrer, d'abord en début d'année afin d'élaborer par niveau de classe une progression commune en rapport avec les programmes, puis en cours d'année pour faire un bilan des avancées de chacun et travailler à la mise en place de ces devoirs. Toutefois, ceci demande du temps et des moyens. Un parent d'élèves émet l'idée, pour atténuer la notation subjective, que les copies des élèves soient échangées et corrigées par d'autres professeurs - ceci ne pouvant se faire que si la progression est commune.

Cette notion de subjectivité a longuement été débattue puisqu'elle pose le problème de l'image de soi, c'est-à-dire l'image valorisante ou dévalorisante qu'elle renvoie à l'élève de lui-même. Ainsi, la multiplication des contrôles fut perçue comme quelque chose de rassurant pour l'élève ainsi que pour les parents quand il ne témoigne pas de problème majeur. Toutefois, l'élève en grande difficulté réagira différemment. Les parents et les professeurs furent d'accord sur le principe d'"objectif": chaque élève a le droit de savoir où veut l'emmener le professeur mais il a également le droit de connaître sur quoi il sera évalué. Cela peut varier d'une interrogation contenant de nombreuses questions - laquelle vaut cinq points, laquelle vaut un point - à la rédaction dont il saura quels sont les points évalués. La concertation susdite est donc ici très importante.

Le deuxième constat qui a été noté lors de ces journées de débat fut que la notation pour certains professeurs contenait sciemment cette part de subjectivité. Tel élève, car il est méritant, pouvait passer dans certaines matières, d'un 07/20 à un 09/20. Tel autre ne le méritait pas. De ce fait, et cela dans les deux débats, a émergé l'idée de créer une note et une moyenne, à faire figurer sur le bulletin, de comportement de l'enfant, qui sanctionnerait son attitude en classe avec ses camarades et ses professeurs, sa réceptivité positive, le soin apporté à son travail, le respect du matériel et ses propres remises en cause. Ceci n'a rien en effet de subjectif, cela se voit, cela se palpe lorsque l'on vit auprès de l'élève. Les surveillants, les CPE, les Principaux auraient également une note à mettre au niveau de la vie scolaire. Cet outil permettrait à l'élève de régler son comportement et servirait à le valoriser. Cette note serait-elle à inclure dans la moyenne ? Cette note, donnée par les professeurs, permettrait de ne plus valoriser les élèves à chaque fois dans les copies, qui se doivent de tendre vers l'objectivité, et dont les notes actuelles faussent souvent la moyenne générale car elles prennent également en compte l'effort de l'élève et contribuent à le faire passer en classe supérieure sans qu'il n'en ait le niveau.

De ce fait découle une autre idée soulevée par les intervenants déplorant le passage systématique des élèves en classe supérieure. Pourquoi ne pas faire une évaluation en fin de CM2 au lieu de la faire en sixième ? Les problèmes des élèves seraient repérés plus tôt et ainsi nous pourrions créer des structures adaptées, au sein du collège, pour les élèves en difficulté : la sixième et la cinquième pourraient par exemple se faire en trois ans. Pour cela, il faudrait casser le schéma 6<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup> 4<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup>. D'autres émirent l'idée qu'il faudrait supprimer au collège les niveaux de classe et les remplacer par des modules. Chaque semestre, et dans toutes les disciplines, les élèves pourraient passer d'un module à un autre module de difficulté supérieure. Des compétences de base seraient demandées afin de valider ces unités de valeur. Cela ne ralentirait en rien la progression des bons élèves. Pour ceux qui stagneraient, des structures adaptées seraient mises en place - par manque de temps, nous n'avons pas pu débattre de ces structures adaptées.

Le débat fut orienté vers la question du Brevet des collèges et de sa valeur. En effet, un élève quittant le collège en quatrième et un autre le quittant après l'obtention de son brevet, ont autant de chance de trouver ou de ne pas trouver de travail. C'est pourquoi il fut dit qu'il faudrait revaloriser l'examen du Brevet au niveau du monde de l'entreprise et dans cette optique, il serait bon qu'il soit reconnu par l'inconscient collectif. Doit-il clore les apprentissages du collège ou être une passerelle vers la seconde générale ? Dans les deux débats, il a été soulevé la nécessité d'obtenir son Brevet pour passer en seconde. N'y aurait-il pas moyen de créer un Brevet en deux parties ? La première sanctionnerait les élèves qui ne se destinent pas à l'enseignement général et qui après une série d'épreuves obtiendraient le Brevet et la seconde sanctionnerait les élèves se destinant à la seconde générale et qui, plus poussée, permettrait de faire le lien troisième - seconde. Ces derniers passeraient

également la première épreuve, prouvant par là-même qu'ils ont assimilé les compétences de base demandées au collège et la seconde pour les raisons énoncées ci-dessus.

Dans tous les cas, il a été demandé de garder le contrôle continu dans la notation du Brevet final pour valoriser les élèves méritants.

Principe:

Afin de réduire la part de subjectivité dans la notation, il serait bon de l'harmoniser par matière, par le biais de devoirs normalisés par exemple, et de créer une note de comportement donnée par les professeurs de toutes les matières mais aussi par la vie scolaire, afin d'éviter de valoriser dans les copies la bonne volonté de l'élève, ce qui a permis à certains d'accéder au niveau supérieur sans en avoir le niveau ; un brevet double sanctionnant les cycles du collège et servant de passerelle vers la seconde générale pourrait être instauré pour ne plus commettre d'erreur dans l'orientation des élèves.

---

### Trois priorités pour l'École

**1** L'école, et en particulier le collège, pour permettre la réussite de tous, doit chercher à s'adapter à ses différents publics, par le biais d'unités de valeurs fondées sur les savoirs essentiels, à acquérir pour passer à un niveau supérieur ; tout en préservant la mixité et la laïcité ; et en créant davantage d'espaces de discussion entre les parents, les élèves, les enseignants et l'administration.

**2** Proposer une possibilité d'orientation en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, créer, multiplier, diversifier les passerelles entre l'école et l'entreprise, déployer différemment les heures allouées à l'individualisation de l'enseignement.

**3** Afin de réduire la part de subjectivité dans la notation, il serait bon de l'harmoniser par matière, par le biais de devoirs normalisés par exemple, et de créer une note de comportement donnée par les professeurs de toutes les matières mais aussi par la vie scolaire, afin d'éviter de valoriser dans les copies la bonne volonté de l'élève, ce qui a permis à certains d'accéder au niveau supérieur sans en avoir le niveau ; un brevet double sanctionnant les cycles du collège et servant de passerelle vers la seconde générale pourrait être instauré pour ne plus commettre d'erreur dans l'orientation des élèves.